Charte de responsabilité environnementale de l'infrastructure MetaboHUB

Les membres de l'infrastructure MetaboHUB s'engagent à respecter cette charte. Chaque responsable de nœud et de site veillera à diffuser cette charte au sein de son dispositif et à la fournir aux nouveaux arrivants.

Après plusieurs décennies de recherche scientifique, le lien entre activités humaines, changement climatique, et dégradations de la biosphère est aujourd'hui clairement établi et documenté à l'échelle mondiale. Les travaux de prospective montrent qu'il existe – possiblement à moyen terme – un risque élevé que la situation devienne irréversible dans de nombreux socio-écosystèmes si la trajectoire actuelle d'utilisation de ressources et de rejet de gaz à effet de serre (GES) est poursuivie.

I. Justification et processus d'élaboration de la charte de responsabilité environnementale

Au sein de MetaboHUB, conscients de l'urgence de mettre en cohérence les activités de recherche et développement avec la nécessité de réduire l'impact environnemental, nous réalisons annuellement, et ce depuis 2022, le bilan GES de l'infrastructure, en utilisant l'outil du collectif labos1point5 afin de suivre nos objectifs de réduction.

Lors de la réunion de l'Executive Board (EB) de l'infrastructure en décembre 2024 et en nous appuyant sur les résultats d'un sondage réalisé en 2024 à destination des membres de l'infrastructure, la rédaction d'une charte d'écoresponsabilité de l'infrastructure a été actée afin d'objectiver notre démarche de réduction. Cette charte a été **conçue** par le groupe de travail « Ecoresponsabilité » de l'infrastructure MetaboHUB, réunissant des membres de chacun des nœuds de l'infrastructure puis **validée** par l'EB.

II. Objectifs de la charte

Face à l'urgence environnementale, les membres de MetaboHUB, au travers de l'adhésion à la charte, reconnaissent la réalité et la gravité de la situation, et manifestent leur volonté de mettre en œuvre un changement progressif de leurs pratiques professionnelles afin de réduire significativement l'impact environnemental de leurs activités de recherche. Ils s'engagent à diffuser cette charte auprès de tous les personnels et publics concernés, et à promouvoir sa mise en application rapide et effective dans leurs sphères d'influence, notamment autour des axes définis ci-dessous :

1. L'infrastructure MetaboHUB s'engage dans une démarche d'**évaluation** quantitative de l'impact carbone de ses activités et de **sensibilisation** de ses personnels à ces sujets ;
2. L'infrastructure MetaboHUB s'engage dans une démarche de **réduction** d'émission des gaz à effet de serre liée à son activité de recherche et de développement avec un objectif de réduction déterminé tous les ans par le pôle RSE et validé par l'EB de MTH.
3. L'infrastructure MetaboHUB s'engage à mettre en place une **réflexion collective** sur des actions permettant de mettre en œuvre de manière consensuelle, efficace et à court terme les mesures nécessaires à la réduction des émissions de GES sur l'ensemble des périmètres de son activité. Cela passe par des actions d'incitations et de sensibilisation

III. Engagement sur des thématiques majeures

L'infrastructure MetaboHUB s'engage dans une démarche écoresponsable concernant les points suivants :

1. Bilan de l'empreinte environnementale

Reposant sur les actions suivantes :

- Effectuer un bilan annuel complet de l'empreinte environnementale de l'infrastructure incluant une démarche de sensibilisation aux enjeux climatiques, un bilan complet des émissions de gaz à effet de serre (incluant consommations des bâtiments, déplacements professionnels et domicile-travail, utilisation du numérique, achats, …) sur la base commune d'évaluation des indicateurs partagée par tous
- Rendre ce bilan de l'empreinte environnementale public et le communiquer largement auprès des agents concernés par le fonctionnement de l'infrastructure
- Agir pour que l'empreinte environnementale de MTH soit réduite et devienne aussi modérée que possible.

Version validée en EB142 le 7 juillet 2025
Rédacteurs : FBE, ARO, AEH et GT ecoresp de MTH

2. Réduction de l'impact environnemental du fonctionnement

a. R&D

- S'assurer que les développements expérimentaux et technologiques prennent en compte la comptabilité de leur impact environnemental et l'objectif de réduction de l'empreinte carbone

b. Bâtiment

- S'assurer, auprès des services compétents et décisionnaires, que les conditions de travail des membres **garantissent** un environnement sain adapté à leurs missions, et de nature à diagnostiquer les gains effectifs à entreprendre pour limiter l'empreinte environnementale des activités. S'assurer également qu'elles permettent effectivement la réduction de l'empreinte environnementale de leurs activités
- S'engager dans la maîtrise des dépenses énergétiques, notamment :
  - En s'engageant vers une régulation thermique et électrique raisonnable au sein des locaux quand c'est possible
  - En agissant auprès des organismes de tutelles et des directions des sites et laboratoires pour permettre une réduction de la consommation énergétique des bâtiments et promouvoir la transition vers les énergies renouvelables lorsque c'est possible.

c. Achats

- Maîtriser et réduire l'impact environnemental du parc instrumental en ayant une politique d'investissement et de gestion raisonnée et en inscrivant l'impact environnemental des instruments (fabrication, utilisation et recyclage) dans les marchés.

d. Mobilité

- Favoriser les mobilités douces et le covoiturage dans les trajets professionnels, en particulier en mettant en place les moyens et les installations qui les facilitent ;
- Mettre à disposition du personnel des outils performants de visioconférence, assurer un support technique efficace et une formation à l'utilisation de ces outils, et encourager leur utilisation pour des réunions courtes (journée ou demi-journée) ;
- Encourager le personnel à repenser les déplacements professionnels, surtout longue-distance, soutenir leur démarche et être incitatif, notamment quant à l'utilisation du train plutôt que de l'avion, choix des villes, horaires, regrouper les réunions pour éviter de cumuler les déplacements …

e. Évènementiel

- Favoriser des repas et/ou buffets écoresponsables dès lors qu'ils sont pris en charge par MetaboHUB
- Organiser les journées scientifiques MetaboHUB annuelles dans un lieu écoresponsable et permettant un coût carbone du transport aussi réduit que possible

f. Numérique

- Maîtriser le renouvellement des équipements informatiques, en incitant à des achats d'objets durables et une utilisation plus longue.
- Optimiser et rationaliser le stockage et les sauvegarde des données

3. Information aux demandeurs sur l'impact environnemental de leurs analyses

- Développer les outils permettant de réaliser les analyses du cycle de vie (ACV) des différentes expérimentations développées sur la plateforme.
- Informer les demandeurs, lorsque la méthode ACV est applicable et disponible, de l'empreinte environnementale de leurs analyses.

Version validée en EB142 le 7 juillet 2025
Rédacteurs : FBE, ARO, AEH et GT ecoresp de MTH